



association des conteuses et conteurs du canton de Vaud

formation de base à l'art de conter en public

l'art de conter c'est...
une histoire...
un récit...
une conteuse...
un conteur...
...le public



Présentation

L'association *l'oreille qui parle* est un groupe de conteuses et conteurs vaudois, qui a pour but de faire connaître et de transmettre les histoires issues de la culture orale traditionnelle ou du domaine public. Elle propose des prestations publiques et des formations :

- formation de base
- formation continue
- conférences publiques

Vous trouverez des renseignements supplémentaires sur le site www.loreillequiparle.ch.

Description de la formation de base

Le but de la formation de base de *l'oreille qui parle* est d'acquérir les techniques de base pour conter en public et la connaissance de la culture des contes.

La formation dure deux ans et comprend

- 20 sessions d'entraînement pratique et de théorie
- la participation aux conférences et ateliers organisés par *l'oreille qui parle*
- trois jours de stage résidentiel avec un/e professionnel/le du monde des contes en fin de première année
- 3 conteries publiques avec suivi individuel (mentorat) en 2e année
- le spectacle collectif de fin de formation avec évaluation
- un travail personnel d'environ 100 heures.

Contenu

- **le conte** - structurer, mémoriser et personnaliser son récit, créer un répertoire, connaître les différents genres de contes
- **la conteuse/le conteur** - travailler la voix, la diction, le souffle, la présence scénique, gérer le trac, développer l'imagination et la créativité
- **le public** - interagir, choisir un conte adapté, moduler son récit.

Méthode

- travail collectif et individuel, jeux, exercices pratiques et apport théorique, improvisation, discussions, évaluations / auto-évaluations, stage, prestations publiques avec un mentor et spectacle collectif.

Année 1 - objectifs

- comment conter et personnaliser les récits
- conter devant le groupe de formation
- découvrir les différents types de contes
- autoévaluer une prestation de contes

Année 2 - objectifs

- élaborer un répertoire de contes
- comment créer une conterie publique et un spectacle collectif
- conter en public
- organiser une conterie individuelle et un spectacle en groupe
- auto-évaluer et évaluer une prestation de conte.

Groupe et lieu

Minimum 10, maximum 12 personnes.

La formation a lieu le jeudi en journée, entre septembre et juin hors vacances scolaires, au :

Centre de quartier des Bossons
Chemin des Bossons 39b Lausanne

A l'issue de la formation de base

La conteuse, le conteur reçoit une attestation pour autant :

- que sa participation s'élève au moins à 80% de présence lors des sessions d'entraînement, des conférences et ateliers organisés par *l'oreille qui parle*
- que le stage résidentiel de fin de première année soit suivi à 100%
- qu'elle/il participe au spectacle collectif de fin de formation.

Cette formation de base terminée, elle/il pourra rejoindre le groupe des anciens et être engagée/e pour des prestations publiques, ainsi que parfaire sa formation dans le cadre de *l'oreille qui parle*.

Responsable de la formation de base

- Aline Gardaz de Luca, conteuse, formatrice en expression vocale

Renseignements et inscriptions

Ursula Vaucher

021 653 40 12 u.vaucher@citycable.ch

Début de la prochaine formation septembre 2020

Délai d'inscription : 31 mai 2020

Tarif et conditions

Le coût total de la formation est de 2 700 francs.

Cette somme comprend les conférences et sessions d'entraînement, le stage résidentiel, l'accès à la bibliothèque de *l'oreille qui parle*, le mentorat, le suivi individuel et la préparation d'un spectacle public.

Modalités d'inscription

- remplir la fiche d'inscription
- paiement de 100 francs à l'inscription
- rencontre avec présentation de *l'oreille qui parle* suivie d'un atelier pratique avec la formatrice
- à l'issue de cet atelier, les candidats, la formatrice et le comité de *l'oreille qui parle* valideront l'inscription

Modalités de paiement

- 100 francs à l'inscription
- 1 300 francs au 30 septembre de la 1^{ère} année de formation
- 1 300 francs au 30 septembre de la 2^{ème} année de formation.

Le paiement peut se faire en un seul versement de 2 700 frs, ou selon les indications ci-dessus, ou selon un arrangement fait avec le comité, par bulletin de versement au :

CCP 10-180671-6, *l'oreille qui parle*, Groupe de conteurs, 1000 Lausanne.

Les 12 premières personnes inscrites seront convoquées à la séance préalable, les suivantes seront placées sur une liste d'attente.

Désistement ou interruption de la formation

En cas de désistement avant le début de la formation, les frais d'inscription restent acquis.

Une fois la formation engagée, la totalité des coûts de formation est due, sauf en cas de force majeure justifiée par écrit et après accord du comité de *l'oreille qui parle*.



association des conteuses et conteurs
du canton de Vaud
www.loreillequiparle.ch